

son anglaise pour la première fois il y a huit jours, et je puis vous assurer que dorénavant mes commandes d'impression seront données ici. La raison en est bien simple. J'ai trouvé chez ces messieurs une ponctualité qui m'a toujours manqué chez mes anciens imprimeurs. A l'heure dite, les épreuves sont prêtes, et au jour fixé, le travail est livré.

J'ai été blagué trop longtemps, je ne veux plus l'être.

En thèse générale, ce monsieur avait raison, mais il ne peut pas mettre toutes les maisons canadiennes d'imprimerie sur le même pied. Nous en connaissons un moins deux : La Compagnie d'Imprimerie Perrault, et la Compagnie Guertin, qui sont aussi ponctuelles à remplir les commandes que toute autre.

IMPRIMEUR

" Soldats de France "

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que notre excellent ami M. Frédéric de Kastner, professeur bien connu à Québec, donnera une conférence au Monument National, intitulée " Soldats de France." C'est un titre qui sonne comme une fanfare, et il n'y a aucun doute que M. de Kastner saura rendre justice au sujet qu'il traitera. Rendez-vous en foule au monument ce soir-là.

MAGISTER.

AUX SOURDS— UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympons artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 francs, afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympons puissent les avoir gratuitement. S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 780, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

LES P'TITS CHARS

C'est vraiment une belle institution que les P'tits Chars et les actionnaires sont des gens heureux ; le président et les autres officiers de la compagnie ne se plaignent pas ; les hauts fonctionnaires touchent de gros appointements et réussissent facilement à joindre les deux bouts ensemble.

Mais il y a un autre employé des P'tits Chars qui est antrement important que tous ces gros bonnets de la Compagnie : C'est le Conducteur.

En voilà un qui occupe un poste qui lui donne comme le capitaine de vaisseau en mer droit de vie et de mort sur l'équipage et les passagers. Il vous bouscule avec désinvolture, vous demande grossièrement le prix de votre place, et vous pousse en avant pour tâcher d'encaquer le plus grand nombre possible de victimes dans son char.

La manière de crier : l'" En avant là vous autres, tassez-vous ! " est une phrase stéréotypée. On dirait qu'il y a une école quelque part pour enseigner la grossièreté.

Il ne faut pas conclure de tout cela que tous les conducteurs sont impolis, mais il y en a un grand nombre, et le public, fatigué de porter des plaintes à l'administration, a fini par se résigner et endurer son mal sans protester.

Et, d'ailleurs, à quoi bon ? Chercher des témoins, se déranger, attendre le bon plaisir des chefs de bureaux, les entendre récrier et remercier vraiment ceux qui se plaignent, et tout cela pour ne donner aucune suite à la plainte. Voilà la fiche de consolation que reçoit le citoyen imprudent qui ose éléver la voix. Le malotru qui s'est mal conduit reste à sa place, et il nargue le naïf qui a osé formuler une accusation contre lui.